

Les politiques d'aide des CPAS aux personnes sans-abri

Julien Van Geertsom – Président du SPP IS



POD | Maatschappelijke Integratie
SPP | Intégration Sociale



L'aide des CPAS aux sans-abri

1. Analyses

- 1) Profil des personnes sans-abri
- 2) Assistance aux personnes sans-abri
- 3) Organisation de l'aide

2. Recommandations

3. Conclusions



1.1. Profil des personnes sans-abri (1)

Les SA fréquentant le plus les CPAS sont ceux:

- ... habitant temporairement chez des amis ou de la famille
- ... expulsés de leurs logements sans alternative directe
- ... issus de l'accueil pour demandeurs d'asile

70% des CPAS ont remarqué un changement dans le profil:

- Rajeunissement
- Problèmes psychiatriques ou psychologiques
- Assuétudes



1.1. Profil des personnes sans-abri (2)

Principaux problèmes auxquels ils sont confrontés:


- Problème de logement
- Manque de compétences professionnelles
- Manque de revenus suffisants / endettement
- Accumulation des problèmes
- Manque d'un soutien ou de réseau social



1.2. Assistance aux sans-abris

a. Entrée: prévention (1)

- Pour 30% des CPAS, aucune forme d'assistance n'est encore possible pour une certaine catégorie de SA
- Pour 80% des CPAS fl. et 10% des wall., l'offre est insuffisante ou inadéquate pour une certaine catégorie de SA
- Travail curatif ou palliatif plutôt que préventif



1.2. Assistance aux sans-abris

a. Entrée: prévention (2)

- Expulsion du domicile
- Concertation avec les acteurs locaux (sociétés de logements sociaux, fournisseurs d'énergie, ...)
- Médiation de dette et assistance générale
- Accompagnement dans le logement
- Présence dans le quartier



1.2. Assistance aux sans-abris

a. Entrée: entrée physique

- Propre initiative, CAW, police, école, médecin traitant / hôpitaux, numéro d'appel d'urgence, partenaires sociaux
- En général, pas d'initiative spécifique pour aller à la rencontre des SA
- Initiatives singulières: « après-midi du logement »
- « AS hors les murs »



1.2. Assistance aux sans-abris b. Trajectoires: lieux d'accueil (1)

Logements de transit ou de crise

Organisés par le CPAS	Financés (partiellement) par le CPAS	Présents, sans engagement du CPAS	Absents au sein de la commune
51.1%	4.6%	4.3%	40%



1.2. Assistance aux sans-abris b. Trajectoires: lieux d'accueil (2)

Structures d'accueil hivernal

Organisées par le CPAS	Financées (partiellement) par le CPAS	Présentes, sans engagement du CPAS	Absentes au sein de la commune
1.5%	1.8%	3.7%	93%



1.2. Assistance aux sans-abris b. Trajectoires: lieux d'accueil (3)

Accueil de nuit

Organisé par le CPAS	Financé (partiellement) par le CPAS	Présent, sans engagement du CPAS	Absent au sein de la commune
6.1%	3.6%	2.9%	87.4%

Selon +/- 70% des CPAS, la présence d'un accueil de nuit devrait être obligatoire dans chaque grande commune.



1.2. Assistance aux sans-abris b. Trajectoires: lieux d'accueil (4)

- 70% des CPAS belges estiment que les capacités d'accueil dans leur commune sont insuffisantes.
- 50% des CPAS fl. et 25% des wall. pensent que les conditions d'accès aux abris de nuit devraient être limitées.
- 4/5 des CPAS fl. et 1/2 des CPAS wall. pensent qu'un système central de dispatching est nécessaire.



1.2. Assistance aux sans-abris

b. Trajectoires: instruments (1)

- a) Accompagnement et soutien administratif: 98%
- b) Prime d'installation: 84%
- c) Orientation logements sociaux – attribution accélérée : 63%
- d) Soutien financier complémentaire: 63%
- e) Soutien matériel complémentaire: 53%
- f) Projet Individuel d'Intégration Sociale (PIIS) : 51%
- g) Adresse de référence: 41%
- h) Numéro de téléphone d'urgence: 15%




1.2. Assistance aux sans-abris b. Trajectoires: Évaluation

- Accords et objectifs fixés au début de l'aide MAIS pas spécifiés dans le contrat
- La 1/2 des CPAS fl. et bxl., et 2/3 des CPAS wall. sont d'avis qu'il est indispensable de spécifier dans un contrat les accords concrets quant aux efforts à fournir par les sans-abri

1.2. Assistance aux sans-abris c. Sorties

- Offre de logements financièrement accessibles insuffisante
- Pas de suivi a posteriori, sauf à la demande de l'utilisateur



1.3. Organisation de l'aide

a. Organisation interne

- Environ 87% des CPAS organisent l'aide via le fonctionnement ordinaire
- Les 13% restant via un service spécifique ou avec des collaborateurs ayant des CN spécifiques au sein du service ordinaire
- 14% développeraient volontiers un service spécifique
- 55% travailleraient volontiers avec un collaborateur ayant des CN spécifiques



1.3. Organisation de l'aide

b. Gestion des connaissances

- La plupart des CPAS pensent qu'il y a trop peu de connaissances sur le sans-abrisme
- L'enregistrement n'est pas souhaité par tous, or cela permettrait:
 - **L'optimisation de l'efficacité de l'aide**
 - **Un impact positif sur les conseils, comités et politiciens**



e. Partenariats inter-organisationnels

- Presque tous les CPAS travaillent en coopération
- Les plus populaires sont les SLS et les CAW/RS
- Les moins populaires sont les associations pour les SA



2. RECOMMANDATIONS (1)

- Présence dans le quartier, visites à domicile
- Concertations d'acteurs locaux
 - **SVK, SHM, LAC, private huurmarkt**
 - **Institutions**
- Concertations régionales
- Avis d'expulsion
- Revaloriser les agences de locations sociales
- L'accompagnement dans le logement



2. RECOMMANDATIONS (2)

- Publication de l'offre
- Evidence based policy
 - **Efficacité de l'offre**
 - **Influence des politiciens**
- Système de dispatching central
- Diversité dans l'offre, plans d'urgence
- Numéro de téléphone d'urgence
- Spécialistes au sein des CPAS



3. CONCLUSIONS

- Tous les CPAS sont en contact avec des SA
- Beaucoup d'instruments et de possibilités d'accueil disponibles
- Problème pour trouver un accueil (approprié)
- Recommandation importante:

chaque commune: un plan d'urgence en concertation

**vision partagée
stratégie partagée**

